

CHAPITRE 15 ENSEMBLE DE MESURES ET PLAN D'ACTION POUR LA DUA

15.1 Equilibre entre l'investissement requis et le budget

L'équilibre des investissements requis pour la réalisation du Plan directeur 2035 et la disponibilité de fonds publics pour l'investissement est résumé ci-dessous.

Tableau 15.1.1 Equilibre des fonds requis pour le PDU 2035 et disponibilité du budget

Rubrique	Montant
Budget pour les dépenses en capital du gouvernement en 2015	962 186 millions FCFA
Investissement public total requis pour le Plan directeur 2035	2 555 476 millions FCFA
Investissement public annuel moyen requis pour le Plan directeur 2035 (b/20 ans)	127 774 millions FCFA
Pourcentage de l'investissement public pour le Plan directeur 2035 par rapport aux dépenses en capital (c/a)	13%

Source: Mission d'étude de la JICA

L'investissement requis est obtenu à partir des estimations des investissements élargis requis présentés dans la Section 7.9.

La disponibilité de fonds est obtenue du budget du gouvernement sénégalais de 2015, centrée sur des dépenses en capital de 962 186 millions FCFA, comprenant 557 186 millions FCFA de source interne et 405 000 millions FCFA de source externe comme indiqué ci-dessous.

Tableau 15.1.2 Budget du gouvernement sénégalais

Rubrique	En millions FCFA	%
Ressources internes		
Dette publique	598,010	21.5
Dépenses personnelles	510,000	18.4
Autres dépenses courantes	706,586	25.4
Dépenses en capital	557,186	20.1
<i>Sous-total</i>	<i>2,371,782</i>	<i>85.4</i>
Ressources externes		
Dépenses en capital	405,000	14.6
<i>Sous-total</i>	<i>405,000</i>	<i>14.6</i>
Total	2,776,782	100.0

Source: Loi de finances pour l'année 2015

<http://www.finances.gouv.sn/index.php/finances/lfi/loi-de-finances-2015>

Sur la base de la comparaison ci-dessus, les fonds publics requis pour réaliser le Plan directeur 2035, comptant pour 13% du budget 2015 de dépenses en capital, sont jugés être largement dans la portée abordable du budget des dépenses en capital du gouvernement. Pour les investissements privés, le gouvernement sénégalais doit assurer les conditions d'investissement requises par le secteur privé en maintenant un équilibre approprié avec le service de l'intérêt public.

15.2 Ensemble de mesures pour le Plan directeur 2035

Les mesures proposées pour la réalisation du Plan directeur 2035 présentées jusqu'au Chapitre 14 sont organisées en un ensemble de mesures indiqué dans le Tableau 15.2.1. Les différentes mesures sont classées dans les huit catégories suivantes. Les mesures de la première à la septième catégorie correspondent aux sept objectifs de réalisation de la vision de la « Ville d'Hospitalité » présentée au Chapitre 6. Une catégorie supplémentaire est ajoutée pour indiquer l'ensemble des activités qui contribuent à renforcer les fondations techniques de différents domaines. Cela comprend les études techniques et les activités de développement des capacités.

- Politique de création d'un environnement confortable
- Politique de communication facile
- Politique de création innovante
- Politique de gestion du développement urbain
- Politique de gestion environnementale
- Politique de de renforcement de l'inclusivité
- Politique d'application d'une large vision
- Politique de construction des fondations techniques

15.3 Plan d'actions pour la DUA

Ici sont présentées les tâches auxquelles la DUA devrait immédiatement s'atteler.

Processus d'élaboration du Plan directeur 2035 et Plan d'Urbanisme de Détails de Daga Kholpa

La DUA prendra les mesures nécessaires pour le processus d'approbation, incluant les points suivants.

- Etablissement des conditions réglementaires pour le Plan directeur et le Plan d'Urbanisme de Détails de Daga Kholpa
- Approbation par les parties prenantes, qui comprennent les communes et les comités régionaux
- Approbation du rapport d'EES par la DEEC
- Approbation et proclamation du Plan directeur 2035 et du Plan d'Urbanisme de Détails de Daga Kholpa par le Président
- Transmission des plans approuvés aux archives nationales par mesure de sécurité

Il est ensuite recommandé à la DUA de passer à l'étape suivante de la diffusion du Plan directeur 2035 et du Plan d'Urbanisme de Détails de Daga Kholpa à toutes les parties prenantes via les activités suivantes.

- Etablissement et impression des documents résumant le Plan directeur 2035 et le Plan d'Urbanisme de Détails de Daga Kholpa pour la distribution
- Etablissement et impression des documents explicatifs pour la distribution
- Organisation de séminaires et d'ateliers pour les ministères et les administrations centrales, ainsi que les collectivités locales, en vue de présenter et distribuer les documents
- Soutenir les ministères et les organisations de l'administration centrale, ainsi que les collectivités locales dans la coordination de leurs politiques et plans dans le cadre du Plan directeur 2035 et du Plan d'Urbanisme de Détails de Daga Kholpa

Etude de préféabilité

Il est recommandé à la DUA de prendre les mesures suivantes :

- Communiquer avec les ministères et les organisations compétentes en charge des transports et de la gestion des déchets solides, tels que l'AGERROUTE, le CETUD, le Ministère de l'Environnement et CADAK-CAR pour atteindre un accord sur la promotion des projets à l'étape suivante
- Assurer les fonds pour les études de l'étape suivante
- Soutenir la réalisation des études de faisabilité pour les projets de transports
- Soutenir la réalisation d'une étude détaillée sur le système de gestion des déchets optimal, incluant la valorisation énergétique des déchets, en tenant compte des facteurs importants qui pourraient affecter la viabilité du projet, tels que le prix de l'électricité et l'intérêt des producteurs privés d'installations d'incinération et de centrales électriques.

Capacité de développement aux niveaux institutionnel, organisationnel et individuel

Il est recommandé à la DUA de prendre des mesures pour développer les compétences techniques et de gestion de ses responsables, conformément au plan de renforcement des capacités proposé, en tant que priorité à court terme.

Promotion de l'ensemble de mesures du Plan directeur 2035

La DUA proposera au gouvernement la création d'une plateforme pour la réalisation de l'ensemble de mesures du Plan directeur 2035. La DUA pourrait servir de secrétariat à cette plateforme. Cette plateforme sera le lieu de promotion de la coopération et de la coordination des activités des différents ministères, organisations et collectivités locales dans le cadre du Plan directeur 2035, en prêtant dûment attention au renforcement de la durabilité. La politique de création de ville résiliente dans l'ensemble de mesures du Plan directeur 2035, qui met l'accent sur les mesures non-structurelles, est une approche qui rend cet ensemble de mesures unique comparé à une approche de développement orthodoxe insistant sur les mesures structurelles. La politique de création de ville résiliente contribuera à améliorer la qualité de la vie de la population, tout en limitant les investissements sur les infrastructures physiques, réduisant ainsi la charge sur l'environnement naturel et les ressources financières.

Une des caractéristiques de l'ensemble des mesures proposé est son intégration dans la perspective de l'amélioration de la durabilité. L'amélioration de l'environnement urbain de la Zone d'Etude doit être promue non seulement à travers l'approche d'extension de la capacité physique des équipements selon la demande, mais aussi en mettant en œuvre des mesures non-structurelles comme le contrôle de la demande elle-même ou l'amélioration de la résilience aux catastrophes naturelles. Un exemple de mesure non-structurelle serait la création d'un espace urbain compact et autosuffisant. Cela contribuerait à la réduction des émissions de CO₂, et ainsi à l'amélioration de la durabilité de base de la Zone d'Etude dans une perspective environnementale globale.

Ce type d'approche pourrait être plus efficace en consolidant les efforts des différents ministères et organisations, au lieu de leurs actions séparées. Il est proposé que la DUA fonctionne en tant que secrétariat de la promotion de l'ensemble de mesures du Plan directeur 2035, alors que la partie essentielle du gouvernement sénégalais supervisera la mise en œuvre globale de l'ensemble de mesures, en particulier dans la perspective de la durabilité.

Tableau 15.2.1 Ensembles de mesures pour le Plan directeur 2035

Politique	Composants	Actions	Organisations et ministères		Remarques	
			Organisations et ministères responsables	Organisations et ministères compétents		
Politique technique de construction des fondations	Etudes	Etablissement du plan directeur du port de Dakar	Port de Dakar	ANAM, MFME		
		Etude du prix de l'eau	SONES	MHA	Pour faire face à l'alimentation en eau par désalinisation, qui est plus coûteuse que les sources d'eau conventionnelles	
		Etablissement des plans directeurs d'assainissement pour Rufisque, Diamniadio et Daga Kholpa	ONAS	MHA		
		Etude détaillée des systèmes de transmission et de distribution d'électricité dans la zone de l'étude actuelle de Dakar	SENELEC	MEDER	Pour faire face à une diminution de la capacité et à la détérioration des systèmes et équipements électriques	
		Etude sur le développement de l'hydroélectricité à basse chute au Sénégal	ANER	MEDER		
		Mise à jour du plan directeur du drainage de Rufisque	ONAS	MHA, gouvernement local		
		Etablissement des plans directeurs de drainage urbain pour Diamniadio et Daga Kholpa	ONAS / ADM	MHA, Collectivités locales		
		Etablissement d'un plan général de gestion côtière	DUA / DEEC	MHA, Collectivités locales		
	Renforcement des capacités	Renforcement des capacités d'élaboration des PDU et PUD	DUA	Collectivités locales		
		Mise à jour technique pour la réduction de l'eau non génératrice de revenu (détection des fuites, etc.)	SONES	MHA		
		Renforcement des capacités de traitement des situations urgentes de sinistres pour les différents niveaux du gouvernement	DPC, DARZI	Collectivités locales		
		Renforcement des capacités pour l'application sur la Zone de gestion des inondations	DUA / ADM	MHA		
		Renforcement du système de surveillance météo-hydrologique	ANACIM/ DGPRE	DPC, MHA		
	Politique d'aménagement urbain respectueux de l'environnement	Environnement mondial (ville à faibles émissions de CO ²)	Développement compact et autonome de la ville	DUA, corps de développement urbain, secteur privé	Collectivités locales, APIX, SICAP	Réduction du CO ² par diminution du nombre et de la distance des déplacements
			Développement du chemin de fer	ANCF, secteur privé	CETUD, PTB, APIX, MOT	Réduction du CO ² par augmentation de l'utilisation des transports publics
Développement du BRT			CETUD, secteur privé	AGEROUTE, MOT		
Développement du BHLS			CETUD, secteur privé	AGEROUTE, MOT		
Services de ferrys			ANAM, secteur privé	CETUD, Autorité du Port, MOT		

Politique	Composants	Actions	Organisations et ministères		Politique
			Organisations et ministères responsables	Organisations et ministères compétents	
Politique d'aménagement urbain respectueux de l'environnement (suite)	Environnement régional	Construction, agrandissement et réhabilitation des stations d'épuration et des réseaux d'égout	ONAS	MHA	
		Construction et agrandissement des installations de traitement des boues de vidange	ONAS?	MHA	
		Amélioration du service de ramassage des déchets solides	CADAK-CAR, PNGD	MESD	
		Amélioration du système de traitement intermédiaire des déchets solides	CADAK-CAR, PNGD	MESD	Incluant le système d'énergie renouvelable des déchets comme option, utilisation du centre de tri de Mbao
		Etablissement de décharges sanitaires	CADAK-CAR, PNGD	MESD	Incluant la réouverture de la décharge sanitaire de Sindia
		Construction d'installations de drainage	ADM / ONAS	MHA, Collectivité locale,	Avec tempête extrême à période de récurrence de 10 ans comme critère
		Contremesures pour l'érosion côtière dans les zones prioritaires	DEEC	MHA, Collectivité locale,	
Politique d'aménagement urbain résilient	Ressources en eau et alimentation en eau	Réutilisation des eaux usées traitées pour le jardinage	SONES	MHA	
		Campagne sur l'économie d'eau	SONES	MHA	Pour supprimer les gaspillages d'eau
	Egout et assainissement	Campagne de sensibilisation à l'utilisation de toilettes hygiéniques	ONAS / SNH	MHA, MHSA	
	Gestion des déchets solides	Promotion du rejet et du tri corrects des déchets	CADAK-CAR, PNGD	MESD	Promotion des trois R (réduction, réutilisation et recyclage)
	Electricité et énergie renouvelable	Campagne pour l'économie d'électricité	SENELEC	MEDER	Pour supprimer les gaspillages d'électricité
		Développement d'hydroélectricité à basse chute	Nouvelle entité publique	MEDER, ANER, ASER	Une nouvelle entité publique doit être créée
	Réduction des sinistres urbains	Réduction des risques de sinistres urbains menée par la communauté	DPC, DARZI	Collectivités locales,	
		Partage et diffusion des informations	DPC, DARZI	Collectivités locales,	Gestion intégrée des informations, alerte précoce, fonctionnement amélioré du centre de gestion des risques de sinistres
Application du concept de Zone de gestion de l'inondation		DUA / ADM	MHA	Intégration en PUDs	
Etablissement et distribution de la carte des risques		ADM / DGPRE / ONAS	MHA, Collectivités locales,		

Politique	Composants	Actions	Organisations et ministères		Politique
			Organisations et ministères responsables	Organisations et ministères compétents	
Politique de création de ville équipée en services adéquats	Transports	Amélioration des intersections	AGERROUTE	CETUD, MOT	
		Amélioration et développement des routes	AGERROUTE	CETUD, MOT	
	Ressources alimentaires et en eau	Extension et réhabilitation du service d'alimentation en eau	SONES	MHA	En termes à la fois de quantité et de qualité
	Electricité et énergie renouvelable	Construction et réhabilitation de sous-stations, de câbles électriques et de lignes de distribution	SENELEC	MEDER	Réhabilitation en particulier dans les zones urbanisées
		Construction de centrales thermiques (au Sénégal)	Private	MEDER, (SENELEC)	
		Construction de conduit d'utilité publique	Administration locale	DUA, SONES, ONAS, SENELEC, etc.	
Politique de création d'une ville prospère	Industrie	Relocalisation d'entreprises	MOIM, APROSI	MOC, ADEPME, DCCI,	
		Création d'un parc industriel à DISEZ	APIX	PSE-BSO, APROSI, MOIM	
	Tourisme	Développement de produits touristiques urbains	MTTA	Collectivités locales MPIPDTE, ASTP	
		Développement de produits touristiques ruraux	MTTA	Collectivités locales, MPIPDTE, ASTP, MAER	
		Développement de produits de stations touristiques	MTTA	SAPCO, MPIPDTE, ASTP	
	Logistique	Amélioration de l'accès au Port de Dakar	AGERROUTE	PAD	
		Agrandissement du Port de Dakar	PAD	ANAM, MFME	
		Développement des installations logistiques	Diverses entités telles que PAD, APIX et des entreprises privées de logistique	Diverses entités telles que PAD, APIX et des entreprises privées de logistique	
Développement d'un port secondaire		ANAM	MFME		

Source: Mission d'Etude de la JICA